



Date de préparation: 30-déc.-2009

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 0

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

<b>Code du produit</b>	F113-11WHA
<b>Nom commercial</b>	HBTNEMETUFCOAT WHITE
<b>Communiquer avec le fabricant</b>	Tnemec Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	800-535-5053 (INFOTRAC) - TNE MEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### APERÇU DES URGENCES

#### AVERTISSEMENT!

VAPEUR ET LIQUIDE COMBUSTIBLES.  
NOCIF EN CAS D'INHALATION.  
PEUVENT AFFECTER LE CERVEAU OU LE SYSTEME NERVEUX ET PROVOQUER DES ETOURDISSEMENTS,  
UNE MIGRAINE OU DES NAUSEES.  
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES  
RESPIRATOIRES.  
PEUT ETRE NOCIF EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU.

#### Effets potentiels sur la santé

**Voies majeures d'exposition** Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

#### Effets aigus

**Yeux**

Irrite modérément les yeux.

**Peau**

Irritant pour la peau.

**Inhalation**

Irritant pour les voies respiratoires. La silice cristallisée (quartz) peut causer silicose, une fibrose (cicatrice) des poumons. La silicose peut être progressive; elle peut causer l'invalidité et le décès.

**Ingestion**

Peut être nocif par ingestion.

#### Effets chroniques

AVIS: Les rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. L'emploi abusif intentionnel consistant à concentrer et à inhaler le contenu peut être nocif ou fatal. Risque cancérigène. Contient silice cristalline qui peuvent provoquer le cancer. (Le risque de cancer dépend du degré et de la durée d'exposition.)

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

**Conditions médicales aggravées** Système nerveux central. Tractus gastro-intestinal. Troubles rénaux. Troubles hépatiques. Troubles cutanés.

**Interactions avec d'autres produits chimiques** La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

**Effets potentiels sur l'environnement** Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

**Effets sur l'organe-cible**

Sang, Système nerveux central, Système vasculaire central, Tractus gastro-intestinal, Yeux, Reins, Foie, Poumons, Appareil respiratoire, Peau

**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****Composants dangereux**

Composant	No. CAS	% en poids
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	13463-67-7	10 - 30
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	14808-60-7	9.7229
ETHYLENE GLYCOL MONOPROPYL ETHER (SKIN)	2807-30-9	5.7995
FULLER'S EARTH (TOTAL DUST)	8031-18-3	1 - 5
AMORPHOUS SILICA	7631-86-9	1 - 5
TRIETHYLAMINE	121-44-8	1 - 5
ALUMINUM OXIDES	1344-28-1	1 - 5
XYLENE	1330-20-7	1.6726

**4. PREMIERS SOINS****Contact avec les yeux**

Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

**Ingestion**

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.

**Inhalation**

Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Indice d'inflammabilité**

Des matières combustibles.

**Moyen d'extinction approprié**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Un contact avec l'eau peut provoquer une déflagration. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction

**Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone, hydrocarbures. de formol.

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique**

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Peut engendrer une augmentation de la chaleur et de la pression dans des récipients fermés. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol. La distance de retour de flamme peut être considérable.

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****Précautions individuelles**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**Méthodes de nettoyage**

En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales.

**Autres informations**

Sans objet

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

**Stockage**

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une installation résistant au feu. Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes pour produire des courants d'air.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives au sujet de l'exposition**

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	Quebec TWAEV	Ontario TWAEV	Mexico OEL (TWA)
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 15 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> STEL: 20 mg/m <sup>3</sup>
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
ETHYLENE GLYCOL MONOPROPYL ETHER (SKIN)				TWA: 25 ppm TWA: 110 mg/m <sup>3</sup> Skin	
TRIETHYLAMINE	TWA: 1 ppm Skin STEL: 3 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 40 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 60 mg/m <sup>3</sup> TWA: 25 ppm TWA: 100 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 20.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 ppm STEL: 15 ppm STEL: 61.5 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 1 ppm STEL: 3 ppm	TWA: 25 ppm TWA: 100 mg/m <sup>3</sup> STEL: 40 ppm STEL: 160 mg/m <sup>3</sup>
ALUMINUM OXIDES	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 15 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
XYLENE	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm STEL: 655 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 434 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 650 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm STEL: 655 mg/m <sup>3</sup>

**Mesures d'ordre technique**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

**Protection individuelle****Protection de la peau**

Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables

**Protection du visage/des yeux**

Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Protection respiratoire**

**Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.** Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

**Considérations d'hygiène générale**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, ou le meulage.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'éclair	88°C / 190.0°F
Point/intervalle d'ébullition	85 - 154°C / 185.0 - 310.0°F
Supérieure Limites de explosión	Pas d'information disponible
Inférieure Limites d'explosivité	Pas d'information disponible
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité gazeuse	Pas d'information disponible
Densité	1.33008
Densité	11.06830
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	1.961
% de matières volatiles en poids	44.6660
% volatil en volume	61.3895

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable	Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	Oxydants forts. Acides.	Possibilité de réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

## Information sur les composants

Composant	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	10000 mg/kg ( Rat )		
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	500 mg/kg ( Rat )		
ETHYLENE GLYCOL MONOPROPYL ETHER (SKIN)	3089 mg/kg ( Rat )	960 µL/kg ( Rabbit )	
AMORPHOUS SILICA	5000 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	2.2 mg/L ( Rat ) 1 h
TRIETHYLAMINE	460 mg/kg ( Rat )	416 mg/kg ( Rabbit ) 570 µL/kg ( Rabbit )	3496 ppm ( Rat ) 1 h 0.42 mg/L ( Rat ) 1 h
ALUMINUM OXIDES	5000 mg/kg ( Rat )		
XYLENE	4300 mg/kg ( Rat )	1700 mg/kg ( Rabbit )	47635 mg/L ( Rat ) 4 h 5000 ppm ( Rat ) 4 h

irritation	Pas d'information disponible
Corrosivité	Pas d'information disponible
Sensibilisation	Pas d'information disponible

Toxicité chronique

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène

Composant	ACGIH	IARC	NTP	OSHA	Mexique
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)		Group 2B		X	
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	A2	Group 1	Known	X	

effets mutagènes	Pas d'information disponible
Effets reproductifs	Pas d'information disponible
Effets sur le développement	Pas d'information disponible

<b>Tératogénicité</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur l'organe-cible</b>	Sang, Système nerveux central, Système vasculaire central, Tractus gastro-intestinal, Yeux, Reins, Foie, Poumons, Appareil respiratoire, Peau.
<b>Renseignements sur le perturbateur endocrinien</b>	Pas d'information disponible

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Puce d'eau
AMORPHOUS SILICA	EC50 = 440 mg/L 72 h	LC50= 5000 mg/L Brachydanio rerio 96 h		EC50 = 7600 mg/L 48 h
TRIETHYLAMINE		LC50= 44 mg/L Pimephales promelas 96 h	EC50 = 95 mg/L 17 h EC50 = 127 mg/L 2 h	EC50 = 200 mg/L 48 h
XYLENE		LC50= 13.4 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 8.05 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50= 16.1 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50= 26.7 mg/L Pimephales promelas 96 h	EC50 = 0.0084 mg/L 24 h	EC50 = 3.82 mg/L 48 h LC50 = 0.6 mg/L 48 h

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Méthodes d'élimination</b>	Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales
<b>Emballages contaminés</b>	Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Ground Transportation Only. Call TNEMEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.  
**Proper Shipping Name** PAINT, WATER BASE FREEZABLE

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationales

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>DSL/NDL</b>	N'est pas conforme à (aux)
<b>EINECS/ELINCS</b>	N'est pas conforme à (aux)
<b>Chine</b>	N'est pas conforme à (aux)
<b>ENCS</b>	N'est pas conforme à (aux)
<b>KECL</b>	N'est pas conforme à (aux)
<b>PICCS</b>	N'est pas conforme à (aux)
<b>AICS</b>	N'est pas conforme à (aux)

**Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**  
 Ce produit contient les polluants atmosphériques dangereux (HAP) suivants :

**Composant**

ETHYLENE GLYCOL MONOPROPYL ETHER (SKIN)  
XYLENE

### Réglementations fédérales des Etats-Unis

#### SARA 313

Composant	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil
ETHYLENE GLYCOL MONOPROPYL ETHER (SKIN)	2807-30-9	5.7995	1.0
TRIETHYLAMINE	121-44-8	1 - 5	1.0
XYLENE	1330-20-7	1.6726	1.0

#### Classification de danger SARA 311/312

Risque chronique pour la santé	non
Risque aigu pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque d'échappement soudain de la pression	non
Danger de réaction	non

Composant	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
TRIETHYLAMINE	5000 lb			X
XYLENE	100 lb			X

#### CERCLA

Composant	Hazardous Substances RQs	CERCLA EHS RQs
TRIETHYLAMINE	5000 lb	
XYLENE	100 lb	

#### Réglementations des Etats

##### Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

Composant	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	14808-60-7	Carcinogen

#### State Right-to-Know

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	X	X	X		X
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	X	X	X		X
ETHYLENE GLYCOL MONOPROPYL ETHER (SKIN)		X	X	X	
AMORPHOUS SILICA	X		X		
TRIETHYLAMINE	X	X	X	X	X
ALUMINUM OXIDES	X	X	X		X
XYLENE	X	X	X	X	X

#### Autres réglementations internationales

## Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

## Classe de dangers du SIMDUT

B3 Liquide combustible

D2B Matières toxiques



Composant	NPRI
TRIETHYLAMINE	Part 1, Group 1 Substance
ALUMINUM OXIDES	Part 1, Group 1 Substance (fibrous form)
XYLENE	Part 1, Group 1 Substance; Part 5 Substance

## Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision: 29-déc.-2009

Sommaire Pas d'information disponible

HMIS Santé 0 Inflammabilité 0 Reactivity 1

## Clause de non-responsabilité

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

Risques secondaires



Date de préparation: 04-janv.-2010

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 0

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

<b>Code du produit</b>	B113-0113B
<b>Nom commercial</b>	113/114 TNE ME-TUFCOAT CONVERT
<b>Communiquer avec le fabricant</b>	Tneme Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	800-535-5053 (INFOTRAC) - TNE MEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### APERÇU DES URGENCES

#### DANGER!

VAPEUR ET LIQUIDE COMBUSTIBLES.  
NOCIF EN CAS D'INHALATION.  
NOCIF OU FATAL EN CAS D'INGESTION.  
PEUVENT AFFECTER LE CERVEAU OU LE SYSTEME NERVEUX ET PROVOQUER DES ETOURDISSEMENTS,  
UNE MIGRAINE OU DES NAUSEES.  
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES  
RESPIRATOIRES.  
PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE; LES EFFETS PEUVENT ETRE PERMANENTS.  
PEUT ETRE NOCIF EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU.

#### Effets potentiels sur la santé

**Voies majeures d'exposition** Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

#### **Effets aigus**

**Yeux**

Irrite modérément les yeux.

**Peau**

Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Inhalation**

Irritant pour les voies respiratoires.

**Ingestion**

Peut être nocif par ingestion.

#### **Effets chroniques**

AVIS: Les rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. L'emploi abusif intentionnel consistant à concentrer et à inhaler le contenu peut être nocif ou fatal.

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

**Conditions médicales aggravées** Pas d'information disponible

**Interactions avec d'autres produits chimiques** La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

**Effets potentiels sur l'environnement** Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### Composants dangereux

Composant	No. CAS	% en poids
BISPHENOL A TYPE EPOXY RESIN	25085-99-8	60 - 100
ETHYLENE GLYCOL MONOPROPYL ETHER (SKIN)	2807-30-9	29.2

### 4. PREMIERS SOINS

<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Indice d'inflammabilité</b>	Des matières combustibles.
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Un contact avec l'eau peut provoquer une déflagration. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone, hydrocarbures. Aldéhydes.

#### Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Peut engendrer une augmentation de la chaleur et de la pression dans des récipients fermés. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol. La distance de retour de flamme peut être considérable.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales.
<b>Autres informations</b>	Sans objet

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique. Porter des gants/des vêtements de protection. Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

### Stockage

Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une installation résistant au feu. Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes pour produire des courants d'air.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives au sujet de l'exposition

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	Quebec TWAEV	Ontario TWAEV	Mexico OEL (TWA)
ETHYLENE GLYCOL MONOPROPYL ETHER (SKIN)				TWA: 25 ppm TWA: 110 mg/m <sup>3</sup> Skin	

**Mesures d'ordre technique** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

### Protection individuelle

#### Protection de la peau

Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables

#### Protection du visage/des yeux

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique.

#### Protection respiratoire

**Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.** Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

#### Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, ou le meulage.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'éclair	57°C / 135.0°F
Méthode	Pensky Martens - Closed Cup
Point/intervalle d'ébullition	149 - 154°C / 301.0 - 310.0°F
Supérieure Limites de explosión	Pas d'information disponible
Inférieure Limites d'explosivité	Pas d'information disponible
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité gazeuse	Pas d'information disponible
Densité	1.08771
Densité	9.05139
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	2.219
% de matières volatiles en poids	24.5180
% volatil en volume	29.2000

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité chimique</b>	Stable	<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Amines.
<b>Produits incompatibles</b>	Oxydants forts. Bases. Acides. Amines.	<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Néant dans des conditions normales de traitement

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Information sur les composants

Composant	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
ETHYLENE GLYCOL MONOPROPYL ETHER (SKIN)	3089 mg/kg ( Rat )	960 µL/kg ( Rabbit )	

<b>irritation</b>	Pas d'information disponible
<b>Corrosivité</b>	Pas d'information disponible
<b>Sensibilisation</b>	Pas d'information disponible

### Toxicité chronique

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène

<b>effets mutagènes</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets reproductifs</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur le développement</b>	Pas d'information disponible
<b>Tératogénicité</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur l'organe-cible</b>	Pas d'information disponible
<b>Renseignements sur le perturbateur endocrinien</b>	Pas d'information disponible

Composant	UE - liste de candidats des perturbateurs endocriniens	UE - perturbateurs endocriniens - substances évaluées	Japon - Renseignements sur le perturbateur endocrinien
BISPHENOL A TYPE EPOXY RESIN	Group III Chemical		

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Méthodes d'élimination</b>	Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales
<b>Emballages contaminés</b>	Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Ground Transportation Only. Call TNEMEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>DSL/NDL</b>	Est conforme à (aux)
<b>EINECS/ELINCS</b>	N'est pas conforme à (aux)
<b>Chine</b>	Est conforme à (aux)
<b>ENCS</b>	N'est pas conforme à (aux)
<b>KECL</b>	Est conforme à (aux)
<b>PICCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>AICS</b>	Est conforme à (aux)

**Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**

Ce produit contient les polluants atmosphériques dangereux (HAP) suivants :

**Composant**

ETHYLENE GLYCOL MONOPROPYL ETHER (SKIN)

Réglementations fédérales des Etats-Unis**SARA 313**

Composant	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil
ETHYLENE GLYCOL MONOPROPYL ETHER (SKIN)	2807-30-9	29.2	1.0

Classification de danger SARA 311/312

<b>Risque chronique pour la santé</b>	non
<b>Risque aigu pour la santé</b>	oui
<b>Risque d'incendie</b>	oui
<b>Risque d'échappement soudain de la pression</b>	non
<b>Danger de réaction</b>	non

CERCLARéglementations des Etats**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

State Right-to-Know

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
ETHYLENE GLYCOL MONOPROPYL ETHER (SKIN)		X	X	X	

Autres réglementations internationales**Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

**Classe de dangers du SIMDUT**

B3 Liquide combustible

D2A Matières très toxiques

**Légende**

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision: 29-déc.-2009

Sommaire Pas d'information disponible

HMIS Santé 2 Inflammabilité 2 Reactivity 1

**Clause de non-responsabilité**

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

**Risques secondaires**